

## Association La Résidence Sociale

Reconnue d'Utilité Publique

Sur les territoires où elle est implantée, La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs

Projet associatif 2020 -2025













# ÉDITO

À la suite des changements intervenus au sein de la gouvernance et de la dirigeance de l'Association depuis 2017, et aussi pour répondre à la demande de nos salariés de donner plus de sens aux actions que nous engageons et aux choix de développement que nous sommes amenés à faire, il nous est apparu utile d'actualiser notre projet associatif.

En 2019, nous avons donc entamé une série de séminaires entre administrateurs, puis avec les équipes salariées de direction, pour consolider et exprimer une vision partagée de l'évolution que nous pensons souhaitable d'opérer au sein de La Résidence Sociale pour les cinq prochaines années.

Nous avons également sollicité dans l'année 2019 tous les salariés lors d'un séminaire qui s'est tenu à Bauné, sur le site du Château de Briançon, propriété de l'Association, pour réfléchir à l'attractivité de La Résidence Sociale aujourd'hui. Le présent projet associatif est le résultat de cette réflexion collective portée sur les orientations stratégiques que nous pensons souhaitables de suivre, et il exprime aussi et surtout la raison d'être, les valeurs et les principes d'action que l'Association déploie au service des personnes qu'elle accompagne.

Il a été conçu en revisitant les fondamentaux de l'Association, posés depuis son origine, pour les actualiser dans le contexte social et sociétal actuel. Il s'appuie aussi sur le travail d'innovation mené depuis de nombreuses années sur les territoires où La Résidence Sociale est implantée, et intègre les nouvelles expérimentations déjà en cours de développement qui sont autant de références pour poursuivre et amplifier les futurs projets à engager qui soutiendront la raison d'être de l'Association.

Les orientations stratégiques fixées dans la vision à 5 ans tiennent compte, bien entendu, des mutations d'une société désireuse d'être plus inclusive et plus solidaire, notamment envers les personnes vulnérables. Il confirme l'importance de co-construire avec les personnes vulnérables elles-mêmes leurs parcours de vie pour qu'ils soient épanouissants et inclusifs, en mobilisant également autour de ces personnes des acteurs de proximité partageant les mêmes valeurs que notre Association et qui mettent à leur service à la fois des expertises singulières et leur engagement personnel. Ce projet prend en compte les attentes et les besoins que nous avons essayé d'analyser, les souhaits exprimés par l'ensemble des personnes accompagnées, leurs familles et leurs aidants, les professionnels.

Il met un accent tout particulier sur des principes d'action réaffirmés qui doivent devenir le référentiel à partir duquel se construit toute action et tout projet porté par les salariés et les bénévoles de La Résidence Sociale, en association avec les personnes vulnérables elles-mêmes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce projet. Et nous espérons que celui-ci vous donnera l'envie de vous engager personnellement pour contribuer à sa mise en œuvre.



# LA RÉSIDENCE SOCIALE

## **SON HISTOIRE**

La constitution associative de la Résidence sociale coïncide avec l'arrivée de ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault, au 32 rue Antonin Raynaud à Levallois-Perret, dans la section de rue aujourd'hui rebaptisée rue Mathilde Girault.



Marie-Jeanne Bassot (1878 - 1935)



Mathilde Girault (1883 - 1974)

La Résidence Sociale, constituée de fait en 1913, puis déclarée en 1920, est créée pour poursuivre l'action engagée initialement, et jusqu'en 1908, par l'Association La Maison sociale. Fondée en 1903 par Mercédès Le Fer de la Motte, elle implante des Maisons sociales dans des quartiers ouvriers des Faubourgs de Paris pour y mener une action d'un type nouveau. Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault sont deux résidentes actives de la Maison sociale à partir de 1906.

Le but recherché est de réduire les divisions et les injustices sociales qui sont très accentuées au début du XXème siècle. Il s'agit, sans prosélytisme, de faire «œuvre sociale» et non plus «œuvre charitable» en faisant coopérer des personnes de classes sociales différentes à la résolution des problèmes vécus par les travailleurs et leurs familles. Ce faisant, la famille et la société s'en trouveront régénérées.

Les fondatrices habitent à Levallois-Perret avec deux autres résidentes venues les rejoindre. Pendant la guerre de 1914, le « centre social » multiplie ses activités au bénéfice des familles populaires et l'espace manque.

Le 22 mars 1919, se tient l'Assemblée constitutive de la Société immobilière de La Résidence Sociale dont l'objectif est l'acquisition de la propriété Raynaud qui couvre un hectare et comprend divers immeubles dont l'usine de parfumerie désaffectée et l'hôtel particulier, actuel siège social de l'Association. Les sommes nécessaires sont importantes. Elles seront réunies progressivement grâce à des mécènes français et à des dons américains.

La Résidence Sociale dispose alors d'un important patrimoine immobilier et foncier. Elle peut déployer toute l'étendue de son projet visant à améliorer les conditions de vie des familles ouvrières.

En une vingtaine d'années, pendant les décennies 1920 et 1930, elle va devenir un « haut-lieu » emblématique de l'action sociale française. C'est dans cette même dynamique que Marie-Jeanne Bassot créera la Fédération des centres sociaux, encore très active sur le territoire national aujourd'hui.

Concrètement, les promotrices des Maisons sociales formulent et mettent en œuvre trois principes d'action qui seront adoptés également par La Résidence Sociale dès sa constitution :

- Le principe de résidence : en tant que bourgeoise, voire aristocrate, ne plus « aller au peuple » en visiteuse mais venir partager son existence localement, devenir des « résidentes » et de « bonnes voisines »
- Le respect d'autrui et de sa liberté : seule la reconnaissance de l'autre, quelles que soient sa condition sociale et ses opinions religieuses et politiques, permet d'établir de vraies relations humaines
- La construction, dans le voisinage, de liens amicaux et solidaires : ces liens se tissent au travers d'échanges réciproques d'écoute et de services qui remplacent les relations de dépendances. C'est « entre amis » que des démarches éducatives peuvent être entreprises



L'hôtel particulier de la propriété Raynaud au siècle dernier, actuel Siège Social de La Résidence Sociale

## Le choix d'une action sociale globale

Le projet de La Résidence Sociale vise l'humain en chaque être, un humain qui est une totalité de vie et de conditions d'existence. S'en tenir à l'une de ses dimensions serait superficiel et non opérant.

Ainsi, son action sociale se doit d'être globale et ouverte à tous pour atteindre ses objectifs de « restauration sociale » : c'est en ce sens qu'elle se définit comme étant un « centre social ».

C'est pour diffuser cette conception et regrouper les «œuvres sociales» qui s'y réfèrent que Marie-Jeanne Bassot créera aussi la Fédération des centres sociaux de France en 1922, fédération toujours active aujourd'hui.

## Un projet renouvelé pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif, revisité en 2019, ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que La Résidence Sociale accompagne et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médico-sociale d'origine.

L'objectif est de s'appuyer sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.



Le siège de La Résidence Sociale en 2020

### NOS VALEURS

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines éducatif, social ou médical ».

## Être acteur de son devenir

Dans le contexte de la création de La Résidence Sociale, où l'aide dispensée envers les plus démunis s'appelait charité, le principe de laïcité naissant, voit s'affirmer à l'Association une toute autre conception de l'aide qui place celui qui en bénéficie comme un acteur de son devenir. Dès l'origine, il est affirmé cette volonté de donner à ceux que l'on va aider les moyens d'agir sur leur propre destinée.

Nous restons aujourd'hui fortement attachés à cette valeur essentielle et considèrons qu'être démuni socialement ou intellectuellement n'est pas une fatalité. Donner du sens à l'aide apportée doit avoir pour seul but de percevoir celui qui en bénéficie, comme un être en capacité de s'émanciper.

## La primauté de la personne

La personne humaine a toujours été au centre de notre projet. Les personnes accueillies dans nos différents établissements, du tout petit enfant à la personne âgée sont placées au premier plan, et sont toujours au centre de nos préoccupations, la personne ne pouvant être réduite à sa situation de handicap.

Cela se traduit par le respect absolu de la dignité de la personne accueillie dans sa singularité et dans le respect des Droits Fondamentaux tels qu'énoncés :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU le 10/12/1948
- La Charte d'OTTAWA pour la promotion de la santé, adoptée le 21/11/1986
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant votée par l'ONU le 20/11/1989 et ratifiée par la France le 07/08/1990
- Loi n° 2002-2 du 02/02/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- La loi « pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes handicapées » du 11/02/2005

Nous nous sommes toujours attachés à considérer avec bienveillance et au centre de notre action, les personnes accueillies, mais également les professionnels et les bénévoles.

#### La solidarité

La solidarité est au cœur de notre engagement avec les personnes accueillies :

- Entre les générations
- Entre les personnes ayant différents types de handicap
- Entre les parents dont l'enfant est accompagné
- Entre les familles des personnes accueillies

Mais aussi, avec et entre nos établissements et services à travers l'ensemble des professionnels qui exercent au sein de nos structures. En ce sens, unir nos efforts et nos compétences pour davantage de solidarités.

#### Non lucrativité

Nous réaffirmons la dimension non lucrative des services et prestations effectuées auprès des publics en difficulté.

L'appartenance au secteur non marchand compte tenu de notre statut permet de répondre aux besoins sociaux particuliers, liés à la spécificité des personnes accueillies, à savoir des populations fragiles.

Notre statut nous différencie ainsi d'autres types d'opérateurs ou de simples prestataires de services et nous permet une autre façon d'entreprendre dans le cadre d'une économie sociale, solidaire et plurielle, face à une société qui se marchandise de plus en plus.

## Éthique de la responsabilité et de l'engagement

Restant fidèles à notre vocation et à nos engagements au service de la personne accompagnée, nous cherchons à l'inscrire dans un parcours de citoyenneté permettant le développement de son épanouissement, son autonomie, sa socialisation, sa responsabilisation.

#### Innovation

Depuis l'origine, nous avons su nous positionner dans le champ social, puis médico-social, et proposer des actions innovantes au profit de l'épanouissement des personnes, dans une perspective durable.

Aujourd'hui, plus encore, nous agissons en lien avec les besoins et les attentes des populations accueillies en tenant compte de leurs parcours individuels.

Notre système de valeurs détermine nos modes de décisions et d'action.



## L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI

## Forces et axes de progrès

Constituée sous forme associative, s'inscrivant dans une longue histoire qui fait encore aujourd'hui référence, porteuse de valeurs et d'éthique fortement présentes et incarnées, La Résidence Sociale développe son projet autour de l'accompagnement de personnes vulnérables, en cherchant à s'ancrer dans une logique de territoire, par laquelle ses membres salariés et bénévoles disposent d'une large autonomie de pensée et d'action pour favoriser une démarche de proximité et proposer une réponse efficace et spécifique aux besoins locaux identifiés.

Étant aujourd'hui déjà bien implantée dans trois départements, menant depuis de nombreuses années un travail partenarial avec les autres acteurs présents sur les territoires où elle développe son action, elle a besoin de poursuivre son ancrage et de développer son réseau de partenaires. En effet, le virage inclusif, et plus largement les réformes actuelles mises en place dans le secteur médico-social obligent de plus en plus les acteurs de terrain (aussi bien d'ailleurs ceux du milieu spécialisé que ceux du milieu ordinaire) à coopérer. Pour répondre à ces nouveaux enjeux, La Résidence Sociale doit faire évoluer et doit diversifier son offre pour répondre aux nouveaux besoins (notamment les parcours de vie des personnes handicapées depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, et les personnes les plus lourdement handicapées) et doit, dans cette perspective, être en capacité de développer des coopérations avec les autres acteurs des territoires. Elle cherche aussi à développer son réseau d'établissements et de services pour augmenter sa taille. Pour tout cela, elle doit, à partir d'une analyse territoriale fine qui reste à mener, assoir davantage sa présence sur les territoires et sur le plan national, en renforçant sa visibilité, sa légitimité, son attractivité, et notamment en rendant plus lisible son projet associatif, vis-à-vis de ses membres, en interne et de ses partenaires, en externe.

L'ouverture du secteur médico-social au milieu ordinaire et son inscription de plus en plus prégnante dans le secteur élargi de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) peut interroger également l'Association sur un élargissement de son offre, au-delà du secteur « handicap ». La dépendance actuelle de l'Association aux financements publics liés au handicap ne doit pas lui enlever sa liberté d'entreprendre et la recherche de nouvelles sources de financement de son action, ce qui est un enjeu corollaire à la nécessité d'ouverture et d'élargissement mentionnée ci-avant.

Bien qu'en déficit de communication et de visibilité, l'Association bénéficie néanmoins auprès des partenaires et des financeurs qui la connaissent d'une reconnaissance forte et d'une image qualitative. Elle a réussi à consolider et à stabiliser les établissements pour lesquels lui a été transférée la gestion. La mise en place d'une organisation territoriale par département lui permet aujourd'hui de mieux assoir sa visibilité, par le maillage qu'elle y développe progressivement.

Son organisation lui permet de disposer d'une offre innovante et diversifiée qui couvre un large panel de solutions répondant aux problématiques des personnes en situation de handicap, à tous les âges de la vie.

L'Association est gouvernée par un Conseil d'administration, qu'il faudrait sans doute encore étoffer en nombre et en nouvelles compétences, et par une dirigeance nationale récemment renouvelée. Ces organes de direction sont à l'écoute et en proximité des établissements, et soucieux de laisser l'autonomie nécessaire au déploiement des projets innovants répondant aux nouveaux besoins identifiés sur les territoires. Cela nécessite de continuer à développer une bonne fluidité entre siège et directions territoriales, notamment pour favoriser la transversalité et l'essaimage des bonnes pratiques.

L'Association bénéficie de ressources salariées engagées et compétentes, même si les ressources financières assez contraintes limitent parfois une bonne adéquation des moyens et des compétences aux besoins, et même si l'Association n'échappe pas à l'absentéisme des professionnels salariés constaté généralement de manière récurrente dans le secteur médicosocial.

Déployant un bon professionnalisme dans la gestion maitrisée de ses ressources financières et de son important patrimoine mobilier et immobilier, notamment par une bonne articulation et un bon équilibre entre la gestion propre et la gestion sous tutelle, l'Association est également soucieuse d'amener ses professionnels vers un renforcement de leur compétence, en leur proposant régulièrement un nombre significatif de formations professionnelles, pour garantir un maintien de la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires de son action.

## Opportunités et points de vigilance

La transformation du secteur médico-social est un enjeu majeur pour l'Association, du fait des conséquences qu'il entraine sur l'évolution de son offre et de sa manière de fonctionner avec les autres acteurs des territoires sur lesquels elle est implantée.

Ces évolutions sont autant d'opportunités pour l'Association de revisiter sa stratégie et de s'adapter à ces nouveaux objectifs, en phase avec ses valeurs et ses convictions, et qui apportent une réponse globale et mieux appropriée aux parcours singuliers de chaque personne en situation de handicap.

Parmi ces évolutions impulsées par le secteur, on peut notamment citer le virage inclusif, le développement des coopérations entre acteurs du domaine spécialisé et du droit commun, ou encore la flexibilité offerte aux opérateurs associatifs pour proposer des projets innovants aux financeurs via des appels à manifestation d'intérêt, plutôt que de leur imposer de n'évoluer que par des appels à projet très contraignants et souvent inadaptés.

Ces transformations incitent aussi l'Association à ouvrir sa réflexion au champ plus large de l'ESS, sans se restreindre à l'unique ambition de répondre à la problématique des personnes en situation de handicap, pour développer des offres et des coopérations territoriales avec des acteurs plus diversifiés. Il faut toutefois éviter une trop grande redondance des offres portées par différents opérateurs sur un territoire et positionner l'Association sur des réponses à forte valeur ajoutée où elle peut développer de réelles expertises si elle veut tirer son jeu d'une telle ouverture.

Si la gestion contrôlée, désormais formalisée en contrat d'objectifs et de moyens (CPOM), semble apporter plus d'autonomie à l'Association, organisme gestionnaire d'établissements et de services, pour optimiser les moyens au sein de son organisation globale, les conventions collectives régissant la politique de gestion des professionnels de l'Association n'encouragent pas une politique salariale ambitieuse et innovante permettant plus facilement d'attirer et de fidéliser des professionnels compétents.

Accompagnant à ce jour environ 600 personnes vulnérables au sein de ses établissements et services, l'Association a donc beaucoup d'atouts pour réussir à continuer sa mutation progressive. Sa connaissance de l'entreprise, notamment à travers les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) qu'elle gère, doit l'encourager à aller chercher des ressources financières nouvelles, notamment par le biais du développement de la RSE des entreprises et des fondations d'entreprises qui sont à la recherche de projets innovants ayant du sens pour elles.

L'implantation de nouvelles entreprises sur certains territoires où sont situés les ESAT de l'Association est aussi une opportunité pour continuer à développer leur chiffre d'affaires et leurs activités.

La constitution juridique actuelle de La Résidence Sociale, régie par le statut d'association reconnue d'utilité publique, qui repose actuellement sur un nombre limité d'administrateurs et de membres et nécessite la mise en place d'une réflexion sur une gouvernance et une représentativité plus large, à l'image des coopérations qu'elle souhaite construire.



## Les enjeux de La Résidence Sociale

L' Association doit répondre à deux enjeux principaux :

- Être en capacité de faire évoluer son modèle économique et son offre pour répondre à l'évolution des politiques sociales et aux nouveaux défis sur lesquels elle veut se positionner en continuant à capter les ressources publiques et en développement de nouvelles sources de financement, afin d'assurer le maintien (voire l'amélioration) de la qualité de service qu'elle s'impose de garantir aux personnes vulnérables qu'elle accueille et accompagne au sein de ses établissements et services
- Pour cela, développer son image, son attractivité, sa visibilité auprès des différents acteurs qui contribuent à sa raison d'être :
- Les usagers et les aidants afin de faciliter le développement de son activité
- Les professionnels et les bénévoles afin de consolider et développer leurs compétences, tout en mettant en œuvre de nouvelles modalités d'actions, pour allier encore davantage technicité et capacités relationnelles et humaines
- Les partenaires opérationnels afin de créer les coopérations nécessaires à son essor et à l'accroissement de son impact social
- Les financeurs afin de renforcer ses moyens d'action et pour mieux impliquer la société civile dans la cause qu'elle défend



L'Atelier d'Art créatif de l'ESAT Marville (Seine-Saint-Denis)

## UNE RAISON D'ÊTRE ET DES PRINCIPES D'ACTION RÉAFFIRMÉS

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

## La Raison d'être de l'Association

Sur les territoires où elle est implantée, La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs.

## Les principes d'action réaffirmés

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, La Résidence Sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets.

Elle pose ainsi 4 principes d'action :

Principe n°2

de voisinage, de proximité,

soient développées dans une

connaissance mutuelle et personnelle

les uns des autres qui s'établit puis

s'enrichit dans le temps

## Principe n°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (bénéficiaires, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) Privilégier des coopérations pour favoriser une démarche de co-construction partagée pour que ces relations humaines et portée par tous

## Principe n°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs

## Principe n°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations «d'égal à égal» en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches ajustées, comprises et soutenues par tous

#### 13

## LA VISION À 5 ANS

Fruit des réflexions menées par le conseil d'administration de l'Association, enrichies ensuite par les professionnels, une vision partagée à 5 ans s'est ainsi dégagée.

Cette vision partagée s'est construite en répondant à la question suivante :

# Qu'aimerions-nous que l'Association ait accompli dans 5 ans qui puisse donner sens et soutenir sa raison d'être ?

La réponse à cette question, qui fixe un cap pour les cinq prochaines années, se décline suivant cinq axes distincts et complémentaires.

## AXE 1 - En 2025, La Résidence Sociale :



Offre, au travers de modalités de fonctionnement en écosystèmes de proximité, des dispositifs inclusifs scolaires, d'insertion professionnelle, d'habitat intégré, de socialisation culturelle et de loisirs, reconnus sur la scène locale, qui associent davantage les bénéficiaires, les familles, les bénévoles, les services de santé, l'Education Nationale, les entreprises.

Ces dispositifs répondent de façon innovante et singulière aux attentes des 2000 bénéficiaires accompagnés.

L'objectif de 2000 bénéficiaires accompagnés, tel que fixé à l'horizon 2025 (600 environ en 2020), est d'abord symbolique. Il veut surtout traduire l'ambition de La Résidence Sociale de faire croitre l'impact social de son action. Notamment par des actions de formation, de sensibilisation des acteurs qui gravitent quotidiennement autour des personnes vulnérables, permettant de passer certains relais d'accompagnement à d'autres aidants pour une démultiplication du nombre de bénéficiaires de son action. La Résidence Sociale doit donc passer d'une démarche de « tout faire » à une démarche associant « faire » et « faire faire ».

En s'appuyant sur les principes d'action décrits ci-avant, et notamment en associant les différents acteurs de proximité à sa construction, l'offre de l'Association a évolué en 2025 pour permettre à davantage de personnes vulnérables de bénéficier de parcours inclusifs, une des composantes de la raison d'être de La Résidence Sociale.

La notion d'inclusion doit être comprise dans un sens très large, sans en faire une doctrine du « tous en milieu ordinaire » qui nierait le besoin de certaines personnes vulnérables d'évoluer dans un environnement sécurisé, protégé, adapté et non stressant. Le terme « inclusif » doit d'abord être compris comme la capacité, notamment de La Résidence Sociale et des acteurs avec lesquels elle collabore, de créer les conditions pour que ce soit l'environnement global de la personne vulnérable qui s'adapte à ses fragilités, et non l'inverse.

En d'autres termes, comprendre au mieux toutes les fragilités de la personne vulnérable pour trouver les leviers permettant d'adapter son environnement afin de lui assurer la vie la plus épanouissante possible.

La notion d'inclusion réaffirme aussi l'importance pour l'Association que les acteurs qui se mobilisent pour accompagner les personnes vulnérables résident ou se déplacent dans le voisinage de leurs lieux de vie, où peut s'ancrer du lien social et de voisinage, plutôt que de contraindre les personnes vulnérables à se délocaliser pour recevoir une prestation d'aide ou d'assistance, hors de leurs lieux de vie.

#### AXE 2 - En 2025, La Résidence Sociale :



Répond aux besoins des personnes vulnérables à travers des dispositifs adaptés, innovants et diversifiés, dont les modèles économiques sont moins dépendants des financeurs actuels.

Le souhait de l'Association est de répondre au plus près des besoins individuels de chaque personne vulnérable qui bénéficie de son action. Cette exigence nécessite une connaissance approfondie des besoins et des souhaits de chaque personne pour apporter des réponses ajustées et en adéquation avec ses attentes. D'où l'importance du principe d'action n°2 énoncé ci-avant, afin de favoriser cette connaissance approfondie.

La notion d'innovation, souvent galvaudée, telle qu'énoncée dans le présent axe 2, ne signifie pas d'abord la volonté de l'Association de révolutionner de manière permanente ses prestations et son organisation, mais plutôt de s'inscrire dans une démarche continue d'adaptation de la qualité de son action, par sa capacité de remise en question et d'écoute, pour ajuster et renouveler de manière permanente et spécifique ses modalités d'accompagnement auprès de chaque personne vulnérable.

La recherche de diversité dans les dispositifs portés par La Résidence Sociale traduit à la fois la volonté de l'Association de mettre en œuvre des modalités d'accompagnement singulières et évolutives, adaptées à chaque problématique rencontrée, et également de prendre en considération les multiples formes de vulnérabilités que l'Association peut identifier sur un territoire, en cherchant une réponse adaptée à chacune d'elles. Il s'agit donc de prendre la personne vulnérable dans sa globalité, et de travailler une réponse qui peut être multiforme pour répondre à sa raison d'être consistant à favoriser des parcours de vie épanouissants et inclusifs.

Si l'ambition de l'Association vise à ne pas limiter son action à celle d'un simple gestionnaire d'établissements médico-sociaux, elle doit diversifier ses ressources financières, notamment celles en gestion propre, pour financer les projets qu'elle a identifiés comme pertinents mais qui ne répondent pas aujourd'hui au cahier des charges de ses financeurs actuels. Sa capacité à apporter des réponses qualitatives et adaptées à chaque personne est corrélée à sa capacité à diversifier ses ressources financières pour disposer des moyens de son ambition.

## AXE 3 - En 2025, La Résidence Sociale :



A fait évoluer son organisation et sa politique de mobilisation des professionnels, qui engendrent un bon climat social, par des postures encourageant la prise d'initiative des salariés et un fonctionnement plus transversal entre eux, pour co-construire les actions et projets en y associant bénéficiaires, familles, bénévoles, et pour tendre vers les meilleures pratiques professionnelles.

L'attractivité de l'Association vis-à-vis des professionnels est aussi un enjeu fort. Il est en effet important de faire venir et de fidéliser dans le temps les compétences techniques et humaines dont l'Association a besoin.

La politique d'animation et d'encadrement des professionnels de l'Association a fait l'objet de réflexions et d'échanges, en y associant notamment tous les salariés à l'occasion d'un séminaire tenu en juin 2019. Il en est ressorti quelques grandes orientations, parmi lesquelles le souhait des salariés de développer un management qui laisse place à l'initiative, à l'autonomie et à la liberté d'entreprendre, à la confiance et à la reconnaissance, et leur souhait que soient favorisés des temps d'échange et de communication transversale entre les professionnels d'un territoire à l'autre.

Une Direction RH est donc créée dès 2019 pour favoriser la mise en place d'une organisation conforme au plan d'action stratégique. Elle aura pour mission de participer à la définition et au développement de l'organisation et de l'encadrement des professionnels, en collaboration étroite avec la direction générale, et d'animer et d'évaluer sa mise en œuvre en collaboration avec les responsables opérationnels déployés sur les territoires.

L'Association souhaite aussi s'ouvrir au bénévolat sous toute ses formes, à la fois en accueillant des bénévoles venant apporter leur concours à certains projets portés par La Résidence Sociale, et en incitant ses bénéficiaires à développer leur citoyenneté à travers des projets pour lesquels ils pourraient apporter une contribution bénévole.

Cette association entre bénévolat et professionnalité est un gage de qualité, et favorise les projets pour lesquels la conjugaison des compétences techniques et des relations humaines, mises en œuvre au bénéfice des personnes vulnérables, interagit entre tous les acteurs.

## AXE 4 - En 2025, La Résidence Sociale:



A élargi la représentativité en son sein des acteurs de chaque écosystème avec lesquels elle coopère, en favorisant leurs échanges et en suscitant leurs savoir-faire pour éclairer la gouvernance dans ses choix.

Le souhait affirmé, par ailleurs, par l'Association de développer des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés pose la question sousjacente de la représentativité au sein de la gouvernance de l'Association de tous ces acteurs qu'elle souhaite associer et impliquer.

L'objectif est de favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous, selon le principe d'action n°1 énoncé ci-avant.

C'est une mutation complexe à organiser et à engager mais c'est une mutation qui semble aujourd'hui nécessaire pour assurer la stabilité souhaitée et pour répondre à la demande de la gouvernance d'être mieux éclairée dans les choix qu'elle doit faire.

Parmi les acteurs concernés, l'Association porte un point d'attention particulier aux bénéficiaires de son action, pour renforcer les relations avec eux et leur représentativité.

Pour cela, elle cherchera à favoriser par exemple la mise en place d'activités transverses entre bénéficiaires de différents territoires, à proposer des temps de convivialité entre accompagnants et accompagnés, à adapter des outils de communication pour que les bénéficiaires puissent y être associés et mieux comprendre leur contenu, à susciter auprès des salariés et des familles la mise en place d'actions favorisant l'implication des parents et leur envie de venir dans les lieux de vie et de participer à ses projets. Toutes les initiatives, portées par les bénéficiaires et soutenues par les professionnels, relatives à cette dimension seront encouragées.

### AXE 5 - En 2025, La Résidence Sociale :

Sensibilise plus largement le grand public à la cause des personnes vulnérables en favorisant autant que possible leur participation aux actions de sensibilisation et de communication et en développant davantage sa communication institutionnelle, notamment via les réseaux sociaux.

L'Association est peu présente actuellement sur le champ du plaidoyer et de la sensibilisation du grand public aux personnes vulnérables qu'elle accompagne.

Elle souhaite aujourd'hui développer sa communication institutionnelle au service des personnes fragiles, en leur donnant la parole autant que faire se peut, pour qu'elles véhiculent de manière directe leur témoignage et leurs expériences de vie au grand public.

Des actions spécifiques seront engagées pour renforcer la communication institutionnelle de l'Association au bénéfice des personnes qu'elle accompagne, et plus largement de toutes les personnes portant des fragilités nécessitant un soutien.







## IME BRIANÇON

La plateforme médico-sociale de Briançon est composée de 3 établissements (IME, DJA/MAS et SESSAD). L'IME de Briançon est un établissement situé sur la commune de Bauné Loire-Authion (Maine et Loire). Il propose un accueil en internat et en externat et dispose de 40 places pour l'accompagnement de jeunes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap mental (autisme, déficience intellectuelle, troubles associés ...).

## Externat (6 à 16 ans)

21 places d'externat avec 5 places pour jeunes autistes, dont 2 classes externalisées en inclusion :

- 8 places à l'école primaire Jeanne d'Arc de Saint Sylvain d'Anjou
- 8 places au collège de Seiches sur le Loir

## Internat (6 à 20 ans)

■ 15 places d'internat pour enfants et adolescents accompagnés en temps partagé avec les établissements de jour de la région angevine





#### **Partenariats**

L'établissement dispose de multiples conventions notamment auprès de l'Éducation Nationale, la Direction de l'Enseignement Catholique, les collectivités locales, les libéraux rééducateurs, les médiathèques, les clubs sportifs et autres structures spécialisées du territoire.

## MAS / DJA

La MAS/DJA (Maison d'Accueil Spécialisée / Dispositif Jeunes Adultes) est un établissement situé à proximité de l'IME Briançon, sur la commune de Bauné Loire-Authion. Il propose un accueil de 8 places pour des jeunes âgés de 6 à 16 ans afin de leur permettre une transition entre le secteur enfant et le secteur adulte.

#### Missions

- Proposer des apprentissages adaptés autour de la vie quotidienne et sociale
- Développer des activités inclusives autour des loisirs, du sport et de la culture (club de badminton, piscine, sortie au restaurant ...)

#### Horizons 2020-2022

Dès 2020, l'établissement souhaite mettre en place un projet d'habitat inclusif avec un service d'accompagnement spécialisé pour des jeunes adultes autistes en amendement CRETON sur le territoire d'Angers et du Nord-est angevin.



#### **Partenariats**

L'établissement dispose de multiples conventions notamment auprès de l'Éducation Nationale, la Direction de l'Enseignement Catholique, les collectivités locales, les libéraux rééducateurs, les médiathèques, les clubs sportifs et autres structures spécialisées du territoire.

## SESSAD

Le SESSAD de Briançon (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) est un établissement situé sur la commune de Bauné Loire-Authion (Maine et Loire). Il propose un accueil de 40 places.

### Missions

- Maintenir en milieu ordinaire des enfants et adolescents en situation de handicap par un soutien et un accompagnement éducatifs et thérapeutiques adaptés
- Accompagner de manière personnalisée, les enfants, les adolescents et leur famille au plus proche de leur domicile (à la maison, à l'école, au centre de loisirs ...)
- Soutenir l'intégration scolaire et développer l'acquisition de l'autonomie

Les jeunes sont orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH) de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) du Maine et Loire.



#### **Partenariats**

L'établissement dispose de multiples conventions notamment auprès de l'Éducation Nationale, la Direction de l'Enseignement Catholique, les collectivités locales, les libéraux rééducateurs, les médiathèques, les clubs sportifs et autres structures spécialisées du territoire.

## RÉSIDENCE AUTONOMIE LES JONQUILLES

La Résidence Autonomie Les Jonquilles de Bauné Loire-Authion accueille 80 résidents âgés ou en situation de handicap. Ces résidents sont issus du Département du Maine et Loire.

Afin de les accueillir et de les accompagner au mieux quotidiennement, un dispositif a été mis en place.

## Dispostif d'accueil

- Appartement type 1 Bis ou type 2 pour chaque résident
- Espace commun d'animations et de rencontres
- Espace de restauration et de service à l'assiette
- Accès direct aux commerces de proximité et au centre-ville de la commune



#### **Partenariats**

L'établissement dispose de multiples conventions : l'Hôpital Baugé Anjou (afin de limiter les temps d'hospitalisation), avec les services d'aide à domicile (infirmier, kinésithérapie ...), avec le Diocèse (pour les messes et les visites à domicile).

## SERVICE SOCIO-CULTUREL

Créé en 2011 sur le site du Château de Briançon, le service socio-culturel abrite deux activités complémentaires et inclusives en lien avec une résidence d'artistes et d'artisants.

#### Missions

- Séjours de vacances adaptés pour enfants ou adultes en situation de handicap. Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires et chaque week-end
- Séjours d'accueil temporaire et d'accueil d'enfants en situation de rupture de parcours



#### **Partenariats**

De nombreux partenaires de proximité participent au développement des séjours de vacances adaptés afin qu'ils soient toujours au plus proche des besoins des jeunes accueillis : les familles, les conseillers départementaux, l'Aide Sociale à l'Enfance et la Maison Départementale de l'Autonomie.

## Hôtellerie 3\*\*\* & Séminaires d'entreprise

La partie hôtellerie du Château de Briançon est ouverte au grand public (séjours ou privatisation). Des formules de séminaires sont aussi proposées aux entreprises souhaitant réaliser des activités de plein air ou séjourner sur place.

- Hôtellerie, séminaire ou privatisation : ce dispositif permet d'accueillir des personnes venant du monde entier qui souhaitent découvrir la région angevine
- Ce projet s'inscrit dans une dynamique solidaire et inclusive en lien avec les personnes en situation de handicap ainsi que le village d'artistans-artistes qui s'est progressivement créé dans les dépendances du Château







## **Partenariats**

Les collectivités locales, entreprises, associations et les artisans-artistes participent au développement du tourisme local pour les activités d'hôtellerie et de séminaires du Château de Briançon.

# Une expérience inclusive innovante menée sur le territoire angevin

Situés dès l'origine en zone rurale à une quinzaine de kilomètres d'Angers, sur le domaine du Château de Briançon, acheté par La Résidence Sociale en 1941, les établissements et services de l'Association implantés dans le Maine et Loire n'ont eu de cesse que de se développer dans une perspective d'ouverture et d'une dynamique progressive de territoire et d'inclusion.

Les activités se sont, dans un premier temps, développées autour d'un IME accueillant soit en externat, soit en internat, des jeunes de 6-14 ans. Puis en 1995, un SESSAD a été créé pour soutenir le maintien des enfants en milieu ordinaire, en augmentant toujours sa capacité d'accompagnement qui est maintenant de 40 bénéficiaires. Depuis 2013, certains jeunes de l'externat ont été progressivement intégrés au sein de classes externalisées, dans une école primaire et au sein d'un collège, pour favoriser l'inclusion et permettre une scolarisation à temps complet ou à temps partiel.

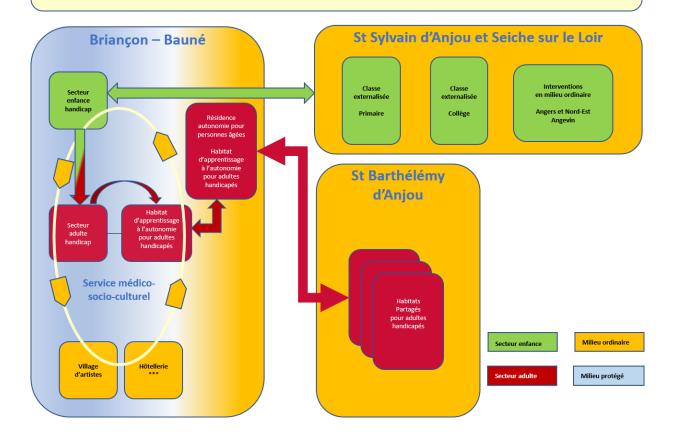
En parallèle, des besoins non couverts étaient repérés sur le secteur adulte. La reconversion de places IME a permis la création d'un Dispositif Jeunes Adultes et l'ouverture d'une Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) qui s'inscrit dans le cadre d'une plateforme médico-sociale à géométrie variable. Cette plateforme permet d'éviter certaines ruptures de parcours de jeunes arrivés à l'âge adulte, et d'accueillir des personnes en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement renforcé et un lieu de vie sécurisé, tout en profitant des capacités du site pour proposer aux jeunes accueillis des micro-projets d'inclusion nombreux et variés. L'inclusion se concrétise notamment par la participation de ces jeunes à des événements programmés au Château de Briançon, qui offre un service d'hôtellerie, créé en 2011, à une clientèle traditionnelle, dont une part importante est étrangère. Elle se concrétise aussi par des activités en lien avec la résidence d'artistes et d'artisans installés sur le domaine du Château. Toutes ces initiatives favorisent cette dynamique inclusive.

Depuis 2017, l'évolution législative de la Réponse Accompagnée Pour Tous nécessite une plus grande flexibilité de réponse, notamment pour limiter les ruptures de parcours de jeunes nécessitant des prises en charge très complexes sur le territoire Angers-Nord Est angevin.



Activités «Street Art» pour les jeunes du Loisirs Handicap au Château de Briançon

# LA RESIDENCE SOCIALE PÔLE TERRITORIAL DU MAINE ET LOIRE



Fin 2019, un dispositif expérimental sur 3 ans permet des actions de coordination en lien avec l'équipe du SESSAD. Cette coordination permet d'actionner des financements supplémentaires directement auprès de la Sécurité Sociale, pour faire appel à des professionnels libéraux en fonction des besoins de chaque jeune accompagné.

Le Château de Briançon porte donc une activité que l'Association définit comme «médico-socio-culturelle», car elle a créé des espaces de rencontres faisant cohabiter au sein d'un même lieu les visiteurs souhaitant profiter de ses infrastructures dans le cadre de l'activité Hôtellerie et Séminaires et les jeunes en situation de handicap, dans le cadre de séjours de vacances adaptés ou de séjours d'apaisement pour les jeunes et de répit pour les familles. Toutes les personnes présentes sur le domaine, ainsi que les visiteurs accueillis, peuvent participer aux activités qui y sont organisées. Les artistes et artisans en résidence contribuent eux aussi à certains projets inclusifs menés par les équipes socio-éducatives qui encadrent les jeunes en situation de handicap.

Un projet d'habitat inclusif pour jeunes adultes, développé à partir de plusieurs points d'ancrage, sur le domaine du Château, sur la Résidence Autonomie Les Jonquilles, et sur un bâtiment en cours de construction à Saint Barthélémy d'Anjou va venir compléter les activités déjà existantes dans une dynamique de territoire et inclusive sur le secteur Angers-Nord-Est Angevin. D'autres services viendront compléter cette première expérimentation pour élargir encore les réponses aux divers besoins identifiés.

L'Association construit donc progressivement un dispositif exemplaire d'accompagnement multiforme, à forte valeur ajoutée inclusive, modulaire et adapté à chaque parcours individuel, dans un territoire alliant proximité urbaine et ruralité.



## **ESAT MARVILLE**

L'ESAT Marville (Établissement et Service d'Aide par le Travail) a été créé en 1993 sur la commune de Stains. Il accueille et accompagne 94 adultes en situation de handicap mental (dont 14 travaillent à temps partiel).

#### Missions

- Mettre en avant les potentiels de chacun et promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies
- Fournir une écoute et un soutien individualisé ainsi qu'une transmission des compétences pour chaque activité
- Favoriser la professionnalisation de l'ensemble des équipes, du travailleur à l'encadrant, à travers la proposition de formations, si possible qualifiantes, en relation avec leur activité
- Permettre aux travailleurs d'être mieux guidés dans leur activité pour favoriser l'autonomie la plus grande

#### Les activités de l'ESAT

- Espaces verts : entretien d'espaces verts, tonte, bêchage, débroussaillage, fleurissement, taille d'arbustes, taille de haie, maraîchage bio
- **Agriculture urbaine bio**: production et vente de légumes, fruits, aromates, miel
- **Façonnage et conditionnement** : pliage, collage, agrafage, assemblage, perforation, mise sous film, palettisation, comptage manuel, petits montages, ensachage, étiquetage, emballage
- Blanchisserie : lavage, séchage, repassage, marquage, pliage
- Location de plantes vertes : décoration florale, mise à disposition et entretien, reprise d'un parc de plantes et location ou vente
- **Artisanat d'art** : objets de décoration, confection de papeterie et textile
- **Ressourcerie:** collecte et tri sélectif en entreprise

### **ESAT PLEYEL**

L'ESAT Pleyel (Établissement et Service d'Aide par le Travail) a été créé en septembre 1997 et se situe sur la commune de Stains. Depuis 2016, il présente une capacité d'accueil de 70 places pour l'accompagnement d'adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles associés...).

Son fonctionnement s'organise autour de deux pôles d'activités majeurs : la restauration (collective, traditionnelle et traiteur) et l'hôtellerie.

#### Missions

- Mettre en avant les potentiels de chacun et promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies
- Fournir une écoute et un soutien individualisés ainsi qu'une transmission des compétences pour chaque activité
- Favoriser la professionnalisation de l'ensemble des équipes, du travailleur à l'encadrant, à travers la proposition de formations, si possible qualifiantes, en relation avec leur activité
- Permettre aux travailleurs d'être mieux guidés dans leur activité pour favoriser l'autonomie la plus grande

#### Les activités de l'ESAT

- Hôtellerie: l'ESAT Pleyel est un ESAT « hors-les-murs » ce qui signifie qu'il met à disposition des équipes de travailleurs encadrées au sein de structures partenaires privées comme EDF et DASSAULT. Ce fonctionnement reste très moteur en matière d'insertion sociale et professionnelle créant une intégration avec le milieu dit ordinaire
- Restauration: l'ESAT Pleyel gère, à Stains, un restaurant d'application appelé « l'Atelier ». Celui-ci est ouvert au public et situé dans un bâtiment mitoyen de l'ESAT. Il offre une cuisine traditionnelle constituée de produits frais de saison et favorise le circuit court. Dans ce même site de production sont produits des plateaux-repas à destination des entreprises

#### **Partenariats**

L'activité de plateaux-repas a été répliquée sur plusieurs sites via le Réseau GESAT (Réseau National d'ESAT et EA), notamment sous la marque « Ateliers Gourmands » et sert près de 300 entreprises clientes et partenaires. Aujourd'hui, cette marque qui regroupe six autres ESAT au niveau national, dont l'ESAT Atelier du Château (voir page 38), a pour ambition de devenir une marque référente dans ce secteur très concurrentiel. L'objectif est de faire appliquer à tous les ESAT porteurs de la marque, un cahier des charges unique permettant de diffuser une offre globale sur le territoire national. Cette démarche commerciale a aussi pour but la signature de contrats-cadres avec des entreprises privées au niveau national.

# Une expérience coopérative innovante menée sur le territoire de Stains

En 2015, La Résidence Sociale s'est associée à une association du secteur de l'insertion professionnelle pour créer la SCIC NOVAEDIA, société coopérative d'insertion qui développe une boucle alimentaire biologique, locale et solidaire, et qui embauche et forme une vingtaine de personnes à des métiers d'avenir dans l'agriculture urbaine, la restauration et la logistique.

Dès sa constitution, la SCIC a engagé le projet de création d'une ferme urbaine expérimentale située à Stains sur une superficie d'un peu plus d'un hectare, dénommée *La Ferme des Possibles*®, destinée à devenir une filière agroalimentaire pérenne et duplicable. À la fois lieu de production, de transformation, de commercialisation, d'insertion et de formation, *La Ferme des Possibles*® a également vocation à devenir une vitrine pédagogique de sensibilisation à la permaculture et au développement durable.

Ce projet est une mise en œuvre concrète et exemplaire des quatre principes d'action réaffirmés dans notre projet associatif: coopération la plus large possible avec tous les acteurs de proximité, inscription du projet dans une logique territoriale, développement des relations d'égal à égal et utilisation de la différence comme un vecteur de déploiement des énergies, soutien de l'Association à l'initiative, à l'innovation et à la créativité.

Dans une volonté de décloisonnement sectoriel et d'innovation sociétale, l'ESAT Marville collabore avec la SCIC NOVAEDIA pour contribuer à développer le projet *La Ferme des Possibles*®. Le projet favorise la coopération des acteurs du territoire issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), en y associant ainsi le secteur médico-social. Par cette création s'est mise en place et développée une activité d'agriculture urbaine biologique portée par une équipe composée à la fois de travailleurs en situation de handicap et de jeunes en insertion professionnelle. Cette équipe est encadrée par un moniteur professionnel du secteur. La production résultant de ce travail est ensuite revendue auprès de restaurateurs en Ile-de-France, et aussi à nos cuisines en interne (traiteur et restaurant l'Atelier).



Le bâtiment bioclimatique « Résilience », construit fin 2019 sur le site de La Ferme des Possibles®

L'ESAT Pleyel collabore aussi avec la SCIC NOVAEDIA afin de délivrer un service traiteur de qualité aux entreprises. Les entreprises franciliennes peuvent bénéficier de la livraison de petits déjeuners biologiques et de corbeilles de fruits frais. Elle peuvent faire appel à l'ESAT Pleyel pour organiser les cocktails et buffets de leurs événementiels. C'est l'ESAT Pleyel qui coordonne l'ensemble de la gestion commerciale et de la livraison des produits et services fournis aux entreprises soit par l'ESAT, soit par la coopérative NOVAEDIA.

Les travailleurs de l'ESAT fournissent ainsi, dans le cadre de ce service, des prestations de qualité. Ces produits sont parfois issus de l'agriculture biologique de *La Ferme des Possibles*® (en lien avec l'ESAT Marville) afin de favoriser un circuit court et le respect de l'environnement.

Par cette collaboration a pu être expérimenté un modèle d'insertion professionnelle et de développement local :

- En mettant en place un jumelage entre les travailleurs en situation de handicap de l'ESAT Pleyel et les jeunes en insertion professionnelle de la SCIC NOVAEDIA autour de l'activité de traiteur
- En mutualisant leurs expertises et savoir-faire réciproques autour de groupes de travail
- En créant un comité de direction commun
- En formalisant ensuite une offre commune, mutualisant leurs outils de production (le matériel, la cuisine équipée, les bureaux ainsi que les véhicules de livraison) et en créant de nouvelles activités en commun comme le projet de La Ferme des Possibles®







### **EMPRO**

L'EMPro de Stains (Externat Médico Professionnel) a ouvert ses portes en 1972. Installé dans un premier temps sur la commune de Saint-Denis, il se situe aujourd'hui sur la commune de Stains. Les locaux devenus vétustes en 2011, La Résidence Sociale a acté le principe de la mutualisation de locaux entre l'EMPro et l'ESAT Marville, sur un même site. Sa capacité d'accueil est de 34 adolescents âgés de 14 à 20 ans relevant de la déficience intellectuelle. Ils sont adressés sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

#### Missions

- Accompagner individuellement chaque jeune afin de favoriser sa progression et son autonomie grâce à des méthodes adaptées à son âge et à ses besoins
- Amener les jeunes accueillis vers le monde du travail (milieu protégé ou milieu ordinaire si cela s'avère possible), à travers un projet personnalisé, comprenant des ateliers préprofessionnels et des activités éducatives et pédagogiques
- Développer l'autonomie de chaque jeune et préparer son insertion sociale et professionnelle, avec l'aide et le soutien des professionnels qui l'accompagnent

## 3 pôles d'intervention

- Le pôle éducatif (8 éducateurs, dont 1 éducateur sportif)
- Le pôle pédagogique (3 enseignants)
- Le pôle paramédical (psychiatre, psychologue, psychomotricien)



#### **Partenariats**

La logique de partage et de proximité a poussé l'établissement à développer des partenariats et coopérations sur le territoire avec: la Régie de Quartier de Stains (partage de locaux), La Ferme des Possibles® (activité d'espaces verts), le Centre Municipal de Santé de la Ville de Stains (actions de préventions), des stages professionnels ... Cette ouverture sur le territoire permet de diversifier les terrains d'apprentissage, d'enrichir les échanges avec les partenaires locaux et de faire monter en compétence les jeunes accueillis.

## IME CHAPTAL

L'IME Chaptal (Institut Médico-Éducatif) a été créé en 1969 grâce à la détermination et à l'engagement de Madame Aurivel (enseignante sur Epinay-sur-Seine), de l'Association de parents Les Enfants Inadaptés et Leurs Amis et de la municipalité d'Epinay-sur-Seine. Depuis 2012, l'IME est géré par La Résidence Sociale et accueil 38 jeunes âgés de 3 à 14 ans en situation de handicap mental (déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement, troubles envahissants du développement).

L'établissement est ouvert 210 jours par an (en semi-internat et certains samedis).

#### Missions

- Aider et accompagner le jeune dans les actes de la vie quotidienne en lien avec son projet personnalisé et les professionnels de l'établissement
- Permettre au jeune de grandir et de s'épanouir au travers de différents apprentissages, de différentes médiations
- Aider le jeune a accéder à un « mieux être » dans sa tête et dans son corps

## 3 pôles d'intervention

- Le pôle pédagogique avec 2 professeurs des écoles, détachés de l'Education Nationale
- Le pôle médical et paramédical avec 1 médecin, 1 infirmière, 1 psychomotricienne, 2 psychologues, 1 ostéopathe
- Le pôle éducatif avec 12 éducateurs, 3 contrats d'apprentissage et 2 assistantes sociales à mitemps pour le service social

## Activités et ateliers éducatifs

Les jeunes préparent leurs activités en groupes d'âges différents afin de favoriser une dynamique positive selon les compétences et les difficultés de chacun : temps de pré-apprentissages - activités manuelles - atelier cuisine - actes du quotidien - jeux et musique - sorties extérieures.





#### **Partenariats**

L'IME Chaptal développe des partenariats de proximité, notamment avec la Ville d'Épinay-sur-Seine pour des activités culturelles ou éducatives, ainsi qu'avec les familles. Ces échanges favorisent les activités des jeunes et leur permettent de développer davantage la socialisation, le bien-être ou encore le langage et la communication.



#### EMP LEVALLOIS

L'EMP Levallois (Externat Médico Pédagogique) a été créé en 1956. Il est l'un des premiers établissements médico-sociaux de La Résidence Sociale. Il fonctionne en semi-internat mixte et accueille 70 jeunes en situation de handicap mental. Ouvert 210 jours par an, il est géré sous le contrôle du Ministère de la Santé dont l'instance régionale est l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Les procédures d'inscription et les orientations des jeunes se réalisent sur décision de la Commission Départementale d'Admission des Personnes Handicapées (CDAPH).

## Missions et développement

- Proposer une scolarité adaptée au sein de l'Unité d'Enseignement à partir du Projet Personnalisé Scolaire (PPS) du jeune, sous la guidance du référent pédagogique
- Faciliter et articuler les apprentissages scolaires et les évolutions des jeunes au quotidien
- Co-construire avec les jeunes et leur famille leur projet personnalisé d'Accompagnement PPA, à partir d'une offre de service d'accompagnement éducatif et paramédical diversifiée, répondant à leurs besoins, compétences et attentes
- Initier au Makaton, à la sensibilisation, à l'autisme et aux techniques éducatives spécifiques
- Un projet de reconversion de 20 places est en cours pour accueillir des jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Dès 2019, un programme de formation et de supervision se déroulant sur trois années pour l'ensemble des personnels éducatifs, paramédicaux et enseignants permettra de mieux appréhender les nouvelles approches de communication comportementales : ABA (Analyse Appliquée du Comportement) et TEACCH (Treatment and Eduction of Autisme and related Communication Hadicapped Children)

Ces techniques viendront compléter les approches telles que la méthode Montessori actuellement déployée auprès des jeunes déficients intellectuels.

## Évolution à 5 ans

Cet engagement collectif et participatif contribue à inscrire l'EMP vers une approche diversifiée et adaptée à chaque jeune.

L'EMP s'inscrit dans l'évolution des politiques sociales, à savoir l'application de la nouvelle nomenclature favorisant le maintien et l'accompagnement de jeunes adultes âgées de plus de 16 ans.

Dans le cadre du projet de création d'une section pour de jeunes adultes ne pouvant bénéficier d'une orientation EMPro, l'équipe pluridisciplinaires réfléchit à une autre manière d'inscrire ces jeunes dans une dynamique de participation à des travaux d'utilité sociale.

Le développement du partenariat avec des associations du secteur social, notamment dans le champ de l'insertion par l'activité économique, est un moyen supplémentaire pour encourager une participation active des jeunes à la vie citoyenne et à des actions d'utilité sociale, en étant attentif à leur laisser au maximum prendre les initiatives qu'ils souhaitent et faire des choix correspondant à leurs envies.



#### **Partenariats**

L'EMP porte un intérêt particulier aux différents partenariats en développement : auprès des familles, pour favoriser une dynamique institutionnelle de partage des savoirs autour de rencontres conviviales ; coopérations avec les écoles de proximité et les associations du secteur social.

## CAJ L'HORIZON

Le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) a été créé en mai 1999 à Rueil-Malmaison. Il occupe aujourd'hui un bâtiment mitoyen à l'ESAT Atelier du Château.

Le CAJ, ouvert 226 jours par an, est un établissement « passerelle » disposant de deux sections de 15 places en séquentiel. Une section accueille de jeunes adultes âgés d'au moins 20 ans déficients intellectuels en apprentissage au travail (pour intégrer un ESAT). La seconde section, en cours de création, accueillera dès 2020 des personnes adultes déficientes intellectuelles en rupture de parcours. Il s'agit notamment des travailleurs handicapés en transition vers la retraite pour intégrer par exemple un Foyer de Vie ou un Foyer d'Accueil Médicalisé. Les bénéficiaires sont orientés par la CDAPH (organe de la MDPH) et un dossier au CCAS de Rueil Malmaison doit être instruit dès l'admission.

#### Missions

L'équipe pluridisciplinaire (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, psychomotricienne, psychologue) met en œuvre le projet d'établissement et le projet individuel de chaque bénéficiaire. Pour ce faire, l'équipe s'articule autour de deux axes : thérapeutique et éducatif.

- Proposer aux bénéficiaires volontaires, des stages en ESAT ou en accueil de jour
- Proposer et accompagner les bénéficiaires lors des stages de découverte, d'évaluation et d'admission
- Intégrer de nouveaux bénéficiaires extérieurs et ouvrir différents axes thérapeutiques permettant d'évaluer et d'échanger avec les différentes institutions dans le cadre de la prise en charge interétablissements des bénéficiaires
- Développer l'insertion socio-professionnelle et de transition vers la retraite notamment avec une coopération à l'échelle du schèma territorial
- Permettre une prise en charge qui se décline entre la mise en condition réelle de travail dans un atelier de type ESAT (apprentissage des gestes techniques etc.) et la mise en place d'activités corporelles, manuelles et d'expression pour consolider les acquis ou répondre à des besoins spécifiques d'ateliers techniques en fonction du projet individuel du bénéficiaire



## Objectifs communs aux deux populations accueillies

- Assurer leur bien-être physique et moral, en visant leur épanouissement personnel au sein du groupe
- Assurer leur sécurité dans le cadre de l'institution
- Maintenir aux mieux leurs acquis intellectuels
- Développer leur autonomie et leur maturité via des activités et ateliers variés (mosaïque, scrapbooking, relaxation, danse ...)
- Maintenir les acquis corporels afin de conserver le plus longtemps possible la mobilité



#### **Partenariats**

Le CAJ a tissé depuis de nombreuses années de multiples partenariats, entretenus par des échanges réguliers, des portes ouvertes inter-institutions, des accueils de stagiaires.

### FOYER L'HORIZON

Le Foyer l'Horizon est situé au 62 rue Voltaire à Rueil-Mailmaison. Il accueille 30 résidents adultes en situation de handicap mental relevant de déficiences intellectuelles des deux sexes, avec ou sans troubles associés. L'établissement agit sous l'habilitation n°99-1967 du 4 mai 1999 et est ouvert 331 jours. Les résidents sont orientés par la CDAPH organe de la MDPH. Les résidents du Foyer sont des travailleurs en ESAT ou bénéficiaires de CAJ, habitant à Rueil-Malmaison ou dans les communes environnantes.

L'équipe éducative et les service généraux du Foyer l'Horizon coopèrent avec le CAJ de l'Horizon afin d'avoir une prise en charge globale du résident, facilitée aussi par l'utilisation de locaux communs aux deux organisations.

#### Missions

- Veiller à la prise en charge du résident en lui garantissant sécurité, confort, et également en lui permettant d'exercer au mieux son libre choix selon ses capacités et son projet de vie : il est acteur de son projet au quotidien
- Mettre en œuvre un accompagnement quotidien individualisé pour chaque résident sur les axes éducatif, thérapeutique, médical et social à l'échelle d'un territoire
- Entretenir et développer les potentialités des résidents et tenter de les amener vers un maximum d'autonomie
- Proposer des activités aux résidents sollicitant leur potentiel physique, intellectuel et créatif de manière adaptée, avec des activités internes et externes (corporelles, manuelles et d'expression)
- Développer le contact social, resituer le résident dans l'environnement social en établissant un lien par la participation à la vie citoyenne, associative, culturelle et sportive environnante
- Élaborer et mettre en œuvre le projet individuel en y associant le résident, et quand nécessaire son représentant légal
- L'offre de service s'organise pour rendre l'hébergement dynamique et pour intégrer les résidents au cœur du futur éco-quartier de la ville de Rueil-Malmaison



#### **Partenariats**

Le Foyer l'Horizon coopère avec l'ensemble des équipes paramédicales et médicales des résidents en y associant famille, tuteur et curateur afin de les accompagner vers le maintien des acquis, en partenariat notamment avec la MGEN et l'Institut Lejeune. Des nombreuses activités sont proposées en lien avec la Ville de Nanterre (piscine, activités culturelles ...).

## **ESAT ATELIER DU CHÂTEAU**

L'ESAT Atelier du Château (Établissement d'Aide et Service par le Travail) a été créé en 1968 par l'APEI de Rueil Malmaison. Sa gestion a été transférée à La Résidence Sociale en février 2015. L'établissement est ouvert 226 jours par an et accueille 74 travailleurs en situation de handicap mental. Pour être admissible à l'ESAT, les travailleurs handicapés doivent disposer d'une notification MDPH avec une orientation en ESAT. Il s'agit d'un accueil à temps plein.

### **Missions**

- Favoriser l'intégration et l'évolution des travailleurs handicapés à la vie de l'établissement, en les aidant à développer leur potentiel afin d'atteindre un niveau d'autonomie et de technicité maximal, et ce en fonction de leurs capacités personnelles
- Aider les personnes en situation de handicap à être reconnues comme personnes à part entière et contribuer à transformer le regard porté sur les personnes en situation de handicap mental et sur le handicap en général
- Prévenir les conséquences du vieillissement sur les bénéficiaires plus âgés (difficultés liées aux déficiences intellectuelles, physiques, psychiques ou sensorielles)
- Favoriser l'ouverture de l'établissement sur son environnement

#### Les activités de l'ESAT

- Traiteur, cocktails, buffets, petit-déjeuner: plateaux-repas (sous la marque «Ateliers Gourmands»), buffets froids, prestations maître d'hôtel
- **Conditionnement et logistique**: pliage, collage, agrafage, assemblage, perforation, mise sous film, palettisation, comptage manuel, petits montages, ensachage, étiquetage, emballage
- **Façonnage**: perforation et reliure de documents, pagination et confection de dossiers, pliagecollage, massicotage, assemblage et encartage, étiquetage
- Mailing et routage : mise sous pli, adressage et étiquetage sur support papier, agrafage, affranchissement, tri et dépôt sur un point de distribution, envoi en nombre
- **Informatique** : gestion de fichiers, préparation et édition d'étiquettes, réception et transmission des données par internet, chargement en nombre de clés USB personnalisées
- **Espaces verts**: entretien d'espaces verts, tonte, bêchage, débroussaillage, fleurissement, taille d'arbustes, taille de haie, remise en état de site, entretien des massifs
- Prestations en entreprise : préparation de dossiers de documentation, installation de logiciel sur PC

L'avenir de l'établissement est également lié à sa bonne santé financière et sa capacité à développer ses activités commerciales. Son intégration récente à La Résidence Sociale lui offre l'opportunité de partager son expérience et de recevoir celles des deux autres ESAT de l'Association. Elle lui permet aussi de développer sa clientèle, en proposant une offre plus large, grâce à des activités commerciales mutualisées.

L'ESAT en tant que lieu d'accompagnement et d'insertion, se veut dynamique. C'est un lieu de mouvement, de circulation, un lieu de vie, d'évolution et d'épanouissement pour les travailleurs en situation de handicap.

L'ESAT est également un lieu de transmission, de formation et d'éducation. Il se doit d'accompagner chacun des bénéficiaires qu'il accueille, dans son parcours professionnel, au sein même de l'établissement, vers une entreprise adaptée, ou, quand cela est possible, vers une entreprise ordinaire. Grâce à une organisation et une structure aménagées, chacun trouve les moyens de s'exprimer et d'évoluer dans un cadre rassurant.



#### **Partenariats**

L'ESAT a toujours eu une politique d'ouverture, à la recherche de nouveaux partenariats, dans le but d'optimiser sa capacité de prise en charge, plus soutenue, notamment dans le secteur médical, psychiatrique et gériatrique: CMP, médecins généralistes, médecin du travail, EHPAD, clinique ou hôpital psychiatrique.



#### Maine-et-Loire

#### Pôle 49

1869, route de Sarrigné-Bauné 49140 Loire-Authion Tél : 02 41 66 11 82

Mail: pole49.contact@laresidencesociale.org

#### Seine-Saint-Denis

**Pôle 93**29 rue d'Amiens
93240 Stains
Tél : 01 49 40 18 52

Mail: pole93.contact@laresidencesociale.org

## Hauts-de-Seine Établissements de Rueil

16, rue Gallieni 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 47 08 23 23

Mail: etab-rueil92.contact@laresidencesociale.org

# Hauts-de-Seine EMP Levallois

7, Avenue de l'Europe 92300 Levallois-Perret Tél: 01 41 05 99 32

Tél : 01 41 05 99 32

Mail: emp92.contact@laresidencesociale.org

#### Restez connectés



Siège social 3, Avenue de l'Europe 92 300 Levallois-Perret

01 47 58 63 50 contact@laresidencesociale.org www.laresidencesociale.org

